

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

11e ANNEE No. 62

OTTAWA VENDREDI 28 MARS 1890

LE NUMERO 20 CENT

A & S Nordheimer

FABRICANTS DES CELEBRES

PIANOS NORDHEIMER

Sont aussi agents pour les fameux pianos Cherkering, Steinway et Haines, et pour les orgues harmoniums de Estey et Kimball.

Grand assortiment de pianos de seconde main à des prix variant de \$25 et plus.

Condition de paiement de \$3,00 à \$10,00 par mois.

FABRIQUE: Rue York Toronto,

Salle de vente à Ottawa

67 RUE SPARKS

DEPECES DU MATIN

(Service Spécial)

Mauvais sujet

Montréal, 28 mars.—M. Wm Glen dimanche a fait opérer l'arrestation de son fils Theodore, âgé de 25 ans. Il paraît que ce dernier, étant en état d'ivresse a cassé des meubles dans la maison de son père.

La faillite de Richelieu

Montréal, 28 mars.—Une réunion des créanciers de M. Isidore Durouchier a eu lieu jeudi après-midi. M. Chs Desmarais, curateur, a fait lecture de son rapport sur le passif et actif de la faillite. Dettes privilégiées \$2,315; réclamations non garanties \$44,141,91; tota: \$47,156 91. Stock, \$20,200; biens s'ajoutant de \$24,551; argent comptant \$427; stock à la Cie de gaz, \$200. Ce qui laisse un déficit à \$25,000.

Mort d'un ivresse

Montréal, 28 mars.—Une femme nommée T. J. Johnson, âgée d'environ 45 ans, demeurant rue d'Allemans, a été trouvée morte dans son lit. Son mari, qui se nomme Napoléon Johnson, est employé à la brasserie Dow et Cie. Il était allé à son travail, et le soir, en rentrant, il trouva la porte fermée. Il frappa et appela, mais ne reçut aucune réponse. La porte fut alors enfoncée et en entrant dans la chambre à coucher, on trouva la femme étendue sans vie en travers du lit. Un médecin fut appelé aussitôt, mais après l'avoir examinée, il constata qu'elle était morte depuis plusieurs heures. Une enquête a eu lieu hier et il a été constaté que la mort avait été causée par l'abus des liqueurs enivrantes. Le jury a rendu un verdict en conséquence.

Législation de Terre-neuve

Saint-Jean, 28 mars.—La législature de Terre-neuve est ouverte. Dans le discours du trône il a été fait allusion aux pêcheries et surtout à l'acte de la baie et à la question des pêcheries françaises. Le gouvernement a annoncé qu'une commission avait été nommée pour faire des recherches au sujet de l'acte en question. Son rapport sera présenté avant la fin de la session. Il a été ajouté que des arrangements entre la France et l'Angleterre seraient vraisemblablement faits pour la saison présente. Après le discours du trône, M. Moine, député de Bonavista, se leva et déclara que les règlements adoptés n'avaient pas été suivis. L'orateur déclara que ces règlements, n'ayant pas été imprimés dans le Journal, devaient être ignorés de la chambre. M. Morrison n'ayant pas prêté le serment d'allégeance, le G. Courant l'Orateur lui ordonna de quitter la salle. M. Morrison dit qu'il était prêt à prêter le serment selon les règlements mais l'orateur refusa de le lui permettre. M. Moine fit des remarques sur cette décision; l'Orateur lui ordonna de s'asseoir et, sur le refus du député, ce dernier fut emmené par la police.

Les drames de l'ivresse

New-York, 28 mars.—1890, Un drame sanglant s'est déroulé dans les circonstances les plus étranges au No 1488 2e avenue, à New-York. Une femme de trente-cinq ans, du nom de Mary Giles, mariée et mère de trois enfants, a été trouvée dans son logement vers une heure de l'après-midi, la main gauche complètement coupée au poignet. Cette infortunée avait déjà perdu tant de sang et était tellement affaiblie, lorsque les voisins l'ont trouvée dans cet état, qu'elle ne pouvait plus parler. La blessée a été transportée en toute hâte au Presbyterian Hospital, où son état est considéré comme désespéré.

Or, ce n'est que quelques instants plus tard que l'on a retrouvé la main coupée de Mary Giles, dans un coin de sa chambre, au milieu d'une mare de sang et à côté d'un grand coupeau à découper, tout ensanglanté. C'était Mme Giles qui s'était coupée elle-même la main dans un accès de folie disent les uns ou plutôt par des excès de boisson, disent les autres. Il semble, en effet, d'après ce que racontent les voisins, que Mme Giles s'enivrait tellement que son mari et son fils aîné, ce dernier âgé de 18 ans, l'ont récemment abandonnée.

Ce qui paraît certain, c'est que Mary Giles n'avait pas dégrisé ce jour-là. Elle avait dîné avec ses deux autres enfants, âgés de douze et de huit ans, ayant été odieusement battus par elle, et était allée demander asile à des amis de la famille, dans la 74e rue. A l'hôpital il n'a pas été possible d'obtenir aucune explication de la blessée, car à toutes les questions qu'on lui pose, elle répond invariablement: "Laissez-moi donc; je suis bien que vous cherchez à m'empoisonner."

Arrestation d'une bande

Paris, 28 mars.—Les habitants de Vincennes étaient depuis plusieurs jours victimes de nombreux vols commis la nuit. Ils avaient à ce sujet porté plainte entre les mains de M. Grimal, commissaire de police de la localité qui, ayant établi une active surveillance, apprit que le chef de la bande des malfaiteurs était un sieur Raynal, âgé de vingt ans, demeurant en garni 63, rue d'Arvieux.

On savait qu'il devait se rendre mardi soir dans un bar de la rue Charonne. Une souricière fut tendue et, à 8 heures, Raynal tomba entre les mains de deux inspecteurs du commissariat. Après avoir opposé une vive résistance, il fut solidement ligoté, et était conduit au poste.

Cette scène n'avait pas passé inaperçue et un des complotes, y avait son chef arrêté, alla aussitôt chercher quelques-uns de ses camarades qui se trouvaient dans le bar, au nombre d'une dizaine, et se mirent à la poursuite des agents, qu'ils rejoignirent non loin du fort. Ils tentèrent de délivrer le prisonnier, mais les deux agents s'opposèrent aux agresseurs et opposèrent une vive résistance.

Vaincu par le nombre, ils allaient, infailliblement succomber, mais un fort détachement de chasseurs à pied envoya au secours des agents six hommes qui dispersèrent les malfaiteurs.

Raynal et deux de ses acolytes, arrêtés au cours de la bagarre, ont été conduits sous bonne escorte au bureau de M. Grimal. Ce magistrat, après interrogatoire, les a envoyés au dépôt.

Le saut périlleux d'Italien

Montréal, 27 mars.—L'Italien qui s'est jeté au bas d'une fenêtre à l'hôpital Notre-Dame, est mort longtemps après l'accident, du choc nerveux qui a épuisé lors du saut de 64 pieds fait par lui. On ne lui voyait aucune blessure extérieure, mais il n'a même pas perdu connaissance, mais en vérité il n'avait pas sa connaissance, car il était dans le délire, provenant d'une fièvre qui le dévorait. La veille au soir on lui avait donné un second gardien mais il est sorti si vivement de son lit et il a passé à travers le chassis si rapidement qu'on n'a pas pu le saisir suffisamment du qu'à sa mort. Il faut dire, il n'a cessé de se torturer sous l'étreinte de la douleur, et dans son délire, il voulait ma grès les gardiens se sauver. Les malheureux dans sa chute, aurait pu être séparé en deux sur un mur en pierre, entre lequel l'hôpital n'y a pas 10 pieds d'espace. Et c'est dans cet espace qu'il est tombé.

Les jurés dans l'enquête, ont aujourd'hui rendu un verdict de "suicide dans un moment d'aliénation mentale, sans blâme contre personne."

Observation de dimanche

Montréal, 28 mars.—Un grand nombre de laitiers de Montréal ont déjà fait des démarches pour diminuer autant que possible la vente du lait le dimanche après-midi principalement pendant les soirées. Hier après-midi une députation de laitiers s'est rendue chez M. Gravel, Mgr Fabre et a présenté une requête à cet effet. Cette requête était signée par une centaine de laitiers.

Sa Grandeur fit le meilleur accueil à la députation et promet de donner une grande attention à l'ob-

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA

Importateurs et Commerçants d'Épicerie de Choix, Etc., Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont très Bas

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE

VENEZ VOIR ?

Il est de cette visite.

Mgr Fabre dit qu'il était question depuis longtemps de diminuer le commerce du lait le dimanche et d'arrêter complètement si c'est possible.

Près de 500 laitiers sont occupés à présenter chaque dimanche pendant quatre heures à distribuer le lait dans les rues, pendant que les autres citoyens assistent aux émeutes religieuses.

Les laitiers sont donc empêchés d'accomplir leurs devoirs religieux. Les laitiers se proposent de tenir une grande assemblée à leur salle, au des rues Craig et Radegonde, vendredi le 28 courant, à 11 heures de l'avant-midi.

Les membres du clergé sont invités à ce séminaire, où la question sera discutée sous toutes ses faces.

Nouvelles de Toronto

Toronto, 28 mars.—Le testament de Robert Irving Walker, dispose d'une succession de \$30,000 \$250,000. Sa veuve a la Surrey Villa, sa vie durant, et une annuité pour sa subsistance.

Le reste de la succession est partagé également entre les six enfants vivants. Il n'est pas fait de legs aux institutions religieuses ou de charité.

M. George Gooderham a souscrit \$10,000 payables de suite: pour l'université de Toronto.

Mme Hattie Smith poursuit en dommages au montant de \$10,000. M. Larratt W Smith, avocat éminent de cette ville, pour avoir empêché l'affection de son époux, qui est le fils de M. Larratt Smith.

UN DEVOYÉ

Paris 23 mars.—On a arrêté un nommé Jean B. aîné, âgé de 28 ans, lieutenant du train d'artillerie, qui s'est enfui de son régiment, et qui est le fils de M. Larratt Smith.

De retour à Paris, il se présente dans les plus grandes maisons de bijouterie et d'ameublement de Paris et fit de nombreux achats à crédit. Il racontait que, sur le point de se marier, il était contraint de rompre avec sa maîtresse, et que, pour vivre tout seul, il se trouva dans l'obligation de lui faire de sérieux cadeaux.

Il réussit à faire ainsi de nombreuses dupes. L'ancien officier s'est fait livrer au Cercle militaire un sacre, des boîtes, plusieurs autres formes, qui lui servaient à commettre ses escroqueries.

Sur la plainte du véritable vicomte de B-auchamp, à qui on venait réclamer le prix des objets livrés à Jean Bazille, des agents recherchèrent ce dernier, qui fut arrêté au moment où il s'apprêtait à monter dans un cabinet de nuit des boulevards, en compagnie de deux mondaines.

Conduit au bureau de Dhers, commissaire de police, Bazille a fait une théorie humanitaire sur la société en général et sur l'armée, qui a été dit, l'avait respecté de son. Cet individu, qui est déséquilibré, a été envoyé au dépôt.

Couvertes à Chevaux

Nous vendons à de grandes réductions la balance de notre stock de couvertures à chevaux. Nous voulons liquider.

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

Nous avons le plus grand et le meilleur assortiment de RAQUETTES de la ville. Prix spéciaux pour une grande quantité.

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

Les tologans sont aussi de saison.

Bains Brevetés pour Tapis

Nous avons un très bon choix de tapis brevetés pour tapis que nous vendons à \$1,75

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

PEINTURES A L'ESTILE

Nous avons 56 peintures que nous vendons à des prix sans précédents parce que nous avons besoin d'espace pour d'autres marchandises.

Que dites-vous d'un véritable tableau à huile avec cadre pour \$1,00. Cela ne rappelle-t-il pas l'acheteur économique?

National Mfg. Co. 160 RUE SPARKS 160

1890 Grande ouverture de printemps

De Chapeaux et Manteaux

LE - 26 - MARS - COURANT JOURS SPECIAUX D'EXPOSITION

LES - 26 - 27 - ET - 28 - MARS

Nous exposerons un assortiment très complet de nouveautés de Londres, Paris et New-York en fait de

Chapeaux et Ornaments Beaux et riches Fleurs Françaises et Anglaises Rubans et dentelles

Belles Plumes nouvelles, Talles et points Manteaux de dame, Gilets, Visites et Jerseys

Etoffes à Robes et Patronis de Robe en variétés infinies

Le plus bel assortiment d'Indiennes et Satens pour Robes qui ait jamais été offert à Ottawa. Le tout à très bas prix pour argent comptant.

Nous vous invitons à venir visiter notre Stock et examiner nos prix et nous sommes convaincus que vous ne repartirez pas sans acheter.

D. GARDNER & CIE., Le plus Grand Assortiment

Montres, Horloges et Bijouteries dans le cite, et une belle ligne de Jongs en Or solide pour Dames à \$2,00, Des en Argent à 25 cents.

Toutes les Marchandises marquées en chiffres. Une visite est sollicitée.

Bijouterie en gros et en détail 98 Rue Rideau 98 A. & A. McMILLAN.

ATTENTION! FITZPATRICK et HARRIS

es tout un plaisir de nous servir en public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire un visite à leur magasin; leurs marchandises sont du premier choix.

FITZPATRICK & HARRIS 65 rue Wilham

Arrivée et départ des mailles.

Table with columns: MAILLES, Particulars, Arrivée. Lists various mail routes and arrival times.

Les lettres destinées à l'émigration ont dû venir être adressées à nos bureaux avant le départ des mailles.

Quand vous allez à Montréal rendez-vous à l'Hotel Richelieu le seul hotel de première classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Européen et Américain. J. B. Durocher, Propriétaire.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La Route directe entre l'Ouest et tous les points du Bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, provinces de Québec; ainsi que le Nouveau-Brunswick, le Nouveau-Kensington, l'Île du Prince Édouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points, sans changement de char, en 30 heures.

Les trains express de l'Intercolonial qui sont dans ces directions sont brillamment éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive. Tout cela donne beaucoup d'avantages, de confort et de sûreté aux voyageurs.

Les nouveaux et élégants trains express, ceux de jour et ceux de nuit se dirigent aux mêmes endroits.

LEURS DES PASSAGERS ET DES MALLEES CANADIENNES-ÉTRANGÈRES

Les passagers pour la Grande Bretagne ou le Continent, quittant Montréal le vendredi matin arrivent à temps samedi pour prendre le vapeur destiné au transport de la maille, à Halifax.

L'attention des expéditeurs se porte directement sur les grandes facilités offertes par le train pour le transport de la fleur et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est et de Terre-Neuve aussi pour l'exportation des grains et des produits agricoles aux marchés de l'Europe.

pour billets et informations concernant le passage s'adresser à G. W. ROBINSON, agent pour les passagers et le fret de l'Est, 1303 Rue Saint-Jacques, Montréal

E. KING, agent des billets, 27, rue Sparks, Ottawa, Ont.

J. D. POTTINGER, Surintendant Général Bureau du Chemin de Fer, 1 Moncton, N. B. 14 Nov., 1889.

Henry Watters PHARMACIEN

Coin des rues Rideau et Cumberland, ET AUSSI Coin des rues Sparks, et Bank,

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

"CITIZENS" FONDEE EN 1864

BUREAU PRINCIPAL: Edifice de la Compagnie d'Assurance "CITIZENS", 181 rue St. Jacques, Montréal.

DIRECTEURS: Hon. J. G. Abbott, Sénateur, Président

Robert Anderson, Esq., Vice-Président, Esq. Alp Desjardins, M. P., J. O. Gravel, Esq. William Smith, secrétaire.

G. E. Hart, gérant général

CAPITAL: SOUSCRIPTION — \$1 000 000

Déjà au gouvernement fédéral 122,540 \$

G. W. SEGUIN, EDWARDS KING

Sous-agent. Ag. de vt. la 21 RUE SPARKS, OTTAWA.

CHARBON!

Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite

BIBB & HENRY O'REILLY & HENRY (Succ. de J. A. Fyfe) Rue Sparks

A. RIBOUT TAILLEUR COUPEUR TAILLAGE GARANTI

Manteaux de Dames une Spécialité 204 Rue Dalhousie 204

BANQUE ROUTE

La seule attraction double! Tragédie et Comédie combinées!

Fonds de banqueroute à la paire!

Bryson, Graham et Cie., vendent maintenant le fonds de banqueroute de

LAROSE et Cie., rue Rideau

et aussi le fonds de banqueroute de

J. N. PORTELANCE, rue Rideau

La foule qui encombre nos magasins est une preuve de la vérité des bargains que l'on ne peut obtenir nulle part ailleurs.

BRYSON, GRAHAM & Co.

SEULS AGENTS POUR LES ETATS DE TETLEY ET CIE, LES TRES PLUS RENOMMES DU MONDE.

B. G. & CIE.

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAU : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

VENDREDI 28 MARS 1890

PHOTOS DU JOUR

Le ministre des Finances a soumis à la chambre, hier, des estimations supplémentaires évaluées au chiffre de \$2,052,290.

Le Sénat approuve les résolutions proposées par le ministre des Finances relatives aux dépenses des banques.

L'hon. M. Mowat premier ministre d'Ontario a porté la parole hier sur la question de l'enseignement de la langue française et des écoles séparées.

L'exposé budgétaire fait à la chambre des Communes hier, par le ministre des finances ne renferme rien d'extraordinaire si ce n'est les nombreux changements au tarif douanier.

M. Foster semblait parfaitement posséder son sujet dans les détails et ses explications des raisons qui ont motivé ces changements ont paru satisfaire la chambre.

Sir Richard Cartwright n'a pas été hier, à la hauteur de sa réputation comme critique financier. Il pouvait difficilement, il est vrai, louer un projet de loi de ce genre.

La comparaison de la position des agriculteurs du Canada avec celle des agriculteurs des Etats-Unis a été fort heureuse. M. Colby s'est montré maître en matière financière, réputation qu'il a su confirmer par plusieurs grands discours qui ont été entendus.

L'opinion dans l'affaire de "Table Rock" est terminée à Québec, jeudi matin. Le comité a travaillé pendant une grande partie de l'après-midi à la préparation du rapport.

La séance de la Chambre a été suspendue jusqu'à ce soir pour permettre au comité de terminer son travail. Après une heure de délibération le comité s'est séparé et est venu à la chambre à 10 heures.

Le rapport des députés de la Chambre, qui ont été nommés à la suite de la démission de M. Murphy, n'a pas été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

Le rapport de M. Murphy a été lu hier, mais sera lu demain.

A QUESTION DES ECOLES

Attaques contre les catholiques

Revue de l'actualité par M. Fraser

(Suite du débat)

M. Fraser commence son discours en disant que M. Meredith venait de tirer le premier coup de canon de la croisade entreprise pour l'abolition des écoles séparées dans la province d'Ontario, et il est temps de faire face à l'ennemi.

M. Meredith a tort de croire que s'il réussit à abolir les écoles séparées il forcerait les enfants catholiques à aller aux écoles publiques. Rien dans la loi ne les y oblige et aucune loi ne pourrait les y forcer.

Tout ce que la loi des écoles publiques permettrait de faire serait de prendre l'argent des contribuables catholiques. Il n'y a que deux clauses (99 et 210) qui imposent aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école publique.

Or si la législation permettait de "voter" les écoles séparées aux catholiques, ceux-ci feraient comme leurs coreligionnaires de l'Etat de New-York, ils établiraient des écoles volontaires.

Mais pourquoi cette persécution contre les écoles séparées ? Les protestants ne profitent-ils pas de cette loi, et il y a actuellement neuf écoles protestantes séparées établies dans la province, ce qui permet aux commissaires de ces écoles de choisir à leur gré des instituteurs qui ne sont pas tenus d'avoir les mêmes diplômes que les instituteurs des écoles publiques.

Il n'est pas vrai que les catholiques jouissent de privilèges exceptionnels dans cette province, car les protestants jouissent des mêmes avantages. Et pourquoi les catholiques seraient-ils traités sur un pied d'infériorité ?

Sont ils inférieurs à leurs compatriotes protestants dans les différentes carrières de la vie, sur le banc, au barreau et dans la chambre ?

Parlant ensuite des écoles publiques, M. Fraser dit que malheureusement, dans les grands centres, — celles des campagnes sont encore exemptées de cette peste — l'athéisme et la libre pensée y sont en honneur. Ne vaudrait-il pas mieux plutôt que de chercher à abolir les écoles séparées ou l'on donne un enseignement religieux qui est si nécessaire aux enfants, l'avoir au contraire l'athéisme.

M. Fraser repousse l'accusation que le vote catholique a jusqu'à ce jour été uni en faveur d'un seul parti.

Plusieurs circonscriptions catholiques ont déjà élu des amis du chef de l'opposition, mais les récentes élections de ce dernier contre les catholiques et les écoles séparées justifient les électeurs catholiques de s'unir contre une telle tentative.

Il est faux et injuste de dire que l'électeur catholique est un esclave et les prêtres catholiques ne rempliraient pas leurs devoirs de prêtres s'ils ne s'opposaient pas à l'abolition des écoles séparées.

Mais il y a une autre raison pour laquelle les catholiques auraient raison de ne pas donner leur appui à l'honorable chef de l'opposition dans la prochaine lutte électorale.

Qu'arriverait-il si M. Meredith réussissait à prendre les rênes du pouvoir ?

Qui appellerait-il dans son cabinet ?

L'honorable député d'Owen Sound, l'honorable député de Grenville, l'honorable député de Toronto, l'honorable député de Muskoka.

Tout le grand logo orangiste serait fait en séance dans le cabinet. Ce sont là des raisons suffisantes pour justifier leur confiance au chef de l'opposition.

Et le discours de London ne serait-il pas à lui seul une cause suffisante pour les catholiques de refuser leur appui à l'honorable chef de l'opposition. Le bill qu'il propose est la conséquence naturelle de ce discours.

Les deux ne font qu'un.

Dans ce discours M. Meredith a posé comme règle que si un parti religieux se formait, on devrait le regarder comme un ennemi commun qu'il faudrait combattre sans merci.

M. Fraser déclare que si le parti de M. Meredith accepte cette proposition, il est alors du devoir de la minorité catholique, dont les droits et privilèges sont attaqués dans le discours de London, de s'unir contre le parti de M. Meredith, car cette minorité ne consentira jamais à être gouvernée par les loges orangistes.

Mais les catholiques sont amplement protégés par la constitution contre ces attaques, vu que l'abolition des écoles séparées serait ultra vires.

L'acte des écoles séparées permet d'employer des instituteurs qui ont des diplômes de la Province de Québec, et les catholiques d'Ontario ne perdraient pas qu'on leur enlève aucun de leurs privilèges.

Il résisterait à tout changement proposé par M. Meredith et les loges orangistes. *Temois d'Ontario*

M. Fraser a terminé son discours en disant que tant qu'il aurait voix dans un cabinet il ne permettrait pas que l'on change le système des écoles séparées tel qu'il est, garanti par la constitution.

Les catholiques font de cette question un cas de conscience, et si la constitution permet aux catholiques de libre exercice de leur religion, cet exercice s'étend jusqu'aux écoles.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Censuré

London, 28 mars — Les toriers de Birmingham ont censuré Lord Randolph Churchill.

Nominations diplomatiques

Berlin, 28 mars — Le baron Rosenstein a été choisi pour succéder au comte Herbert Bismarck.

Conférence ouverte

Berlin, 28 mars — La conférence ouvrière a tenu hier sa dernière assemblée régulière; demain auront lieu les formalités de clôture.

Vote sur les écoles séparées

Toronto, 28 mars — Le vote sur le bill Meredith concernant les écoles séparées a été pris ce matin à Toronto. Le bill a été renversé par un vote de 33 pour, 54 contre. Majorité pour le gouvernement 21.

Refus des défectives

Berlin, 28 mars — Contrairement à l'habitude du prince de Bismarck le chancelier Von Caprivi a refusé les secours des défectives pour sa protection personnelle. Cette résolution de la part du nouveau ministre est considérée comme très imprudente.

Explosion

Chicago, 28 mars — Une explosion a eu lieu hier dans une grande manufacture de sucre. Le feu s'est immédiatement communiqué dans toutes les parties de cette immense bâtisse. D'après les derniers rapports trois personnes ont été tuées et dix-huit blessées très grièvement.

Les conservateurs à Kingston

Kingston, 28 mars — Les conservateurs de Kingston ont tenu une grande convention afin d'organiser leur association politique.

L'honorable M. Kirkpatrick a porté la parole. Des votes de confiance en Sir John A. Macdonald et M. Meredith ont été passés unanimement et l'assemblée a procédé ensuite à l'élection des officiers de l'association conservatrice. Une proposition de confiance en M. Metcalf député provincial fut adoptée avec enthousiasme. On croit que cette élection est assurée.

Le congé des députés

Berlin, 28 mars — Le Reichs-Zeitung contient la correspondance échangée entre le Pape et l'Empereur Guillaume relativement à un congrès du travail. L'Empereur dans sa première lettre annonce à sa Sainteté la nomination de Mgr. Kopp comme délégué de l'Empereur à Rome et grandement satisfait de la cour de Rome dont Mgr. Kopp est un des plus puissants appuis en Allemagne. Le pape dans sa lettre en réponse, félicite l'Empereur du courage qu'il déploie en commençant l'étude pratique d'une grande question sociale, laquelle démarche sa Sainteté approuve entièrement d'autant plus que les accusations lancées contre elle ne peuvent être traitées avec avantage sans le concours de l'église.

Le bill et le commerce Français de Mexico

Paris, 28 mars — Le haut commerce de France représente par le bureau de commerce de Paris récemment arrivé de Mexico, le bill McKinley a été considéré comme étant proposé dans le but de protéger certaines industries américaines, mais la loi dans le but de protéger l'importation de marchandises étrangères de droits exorbitants. M. Ribot a offert beaucoup d'encouragement à la députation qui l'a dernièrement entretenu en ce sens qu'il doit intervenir les autres pouvoirs de l'Europe à la question. Les Américains pourraient peut-être s'apercevoir moins tard qu'ils ont été trop loin.

Le Québec Rock

Québec, 28 mars — M. Pelletier présente le rapport des privilèges et élections sur les accusations portées par M. Leblanc. — Que M. Owen Murphy a abusé de sa position et de son influence comme membre de cette chambre, de concert avec l'honorable M. Arthur Tarteau, pour acquiescer au nom de George Rowe, pour une somme de \$3,000 une propriété appartenant à la couronne, d'une plus grande valeur.

— Que M. Murphy a déclaré qu'il a été obligé de payer \$3,000 à un membre du cabinet comme indemnité, afin d'obtenir le titre de la propriété en question.

Le rapport se termine comme suit: Votre comité a déclaré qu'il a été heurté d'avoir l'occasion d'entendre qu'il a été heurté de l'affaire et il a pu juger de la valeur de ce témoignage de l'honorable M. Leblanc. Il est de notre devoir, croyons-nous, de déclarer que nous n'avons nullement foi dans le témoignage de l'honorable M. Leblanc. Ce témoignage n'est pas juste par l'accusation et de plus il est contraire à la justice.

En fin de compte votre comité est d'opinion que l'accusation portée contre M. Murphy n'a pas été prouvée malgré tous les efforts qui ont été faits à l'enquête.

Sur le refus de M. Leblanc de retirer son accusation, les ministres tirent un caveat et déclarent d'expulser le député de Laval de la chambre. L'opposition souleva un point d'ordre et la question est remise à aujourd'hui.

Foyer de corruption

New York, 28 mars — La consternation régnait plus que jamais parmi les politiciens faisant partie de la Tammany Society. Le grand jury a examiné, en effet, une nouvelle sensation, en remettant au juge Fitzgerald un rapport détaillé sur les abus incroyables qui se commettent depuis des années dans l'administration du sheriff.

Le rapport du grand jury confirme entièrement les révélations faites par le *Herald* et celles de tous les autres abus qui ont été dénoncés depuis. Il nous montre clairement que le sheriff et ses députés s'entendaient comme des larrons en fuite pour malheureux qui étaient obligés d'avoir recours aux tribunaux pour obtenir justice, ou qui étaient emprisonnés, non pas pour crimes, mais comme simples défendeurs dans quelque action civile. Le sheriff naturellement avait la part du lion, et pour que des individus puissent pas l'inquiéter, on ne leur permettait pas de livrer. Ainsi, on n'est pas capable, mais on n'a pas depuis des années de registre des actes de procédure accomplis par le sheriff, ni des frais de justice qu'il a perçus légalement ou illégalement. Quoique personne ne soit nommé dans le rapport, l'administration de M. Grant, le maire actuel, pendant les trois années qu'il a rempli les fonctions de sheriff, y est sévèrement critiquée. Pendant les trois années qui ont précédé le 1er janvier 1889, dit le rapport, une seule association d'enchanteurs, exécutant les ventes au nom du sheriff a réalisé une somme de \$1,375,965.77. Sur cette somme, le sheriff et ses enchanteurs se sont partagé \$43,967.99 pour leurs déboursés. Le rapport rappelle ensuite la corruption choquée qui régnait dans l'administration de la prison du comté dans Ludlow street, dont le directeur n'est que le délégué du sheriff. L'administration du sheriff, dit le grand jury en se résumant, est actuellement et depuis fort longtemps un foyer d'infection et de corruption.

Contre de l'acquiescement

Le comité de l'acquiescement a hier soir à l'hôtel de ville; étaient présents les échevins Roger (président) Gordon, Crannell, Campbell, Borthwick, Lavender, Richard, Baggio, le maire Erratt, le surintendant Macdonald et l'ingénieur Surtess.

Le président fit lecture d'une lettre de Ahearn & Soper demandant que le contrat pour un indicateur pour le système d'alarme à incendie leur soit accordé. Le surintendant ayant recommandé au comité l'indicateur Ahearn & Soper comme étant le seul utile, celui-ci a été accepté.

Ahearn & Soper n'ayant pu obtenir le contrat pour un article officiel lancé dans le public une foule d'accusations contre le surintendant. Ce dernier présente un long rapport au comité justifiant sa conduite et revient sur la question des boîtes d'alarmes fournies par cette même maison et qui sont loin de répondre au besoin du service.

L'échevin Borthwick propose que de nouvelles soumissions soient demandées, cette motion est perdue par une voix. La question est ensuite renvoyée à la prochaine assemblée du comité.

CHEAPSIDE

REOUVERTURE

Samedi, le 29 mars, 1890

M. M. L. H. Nolin & Cie

ont achete le stock de l'ancienne Maison DUPUIS & NOLIN et reprendront les affaires au meme poste samedi le 29 courant.

Marchandises nombreuses et fraîches!

Articles de printemps de toutes sortes et des plus nouveaux

SERVICE IRREPROCHABLE

1890 - PRINTEMPS - 1890

THE BROADWAY

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses patrons et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé. Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assentiment complet d'étoiles de journements par dessus, habillements et pantalons. Cet assentiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans réplique assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

et non vaine garantie.

COMPAGNIE

Manufacturière Métropolitaine

A l'avenue du No. 220 Rue Sparks

AU NO. 557 RUE SUEX

QUELQUES POINTS PLUS BAS QUE LA RUE RIDEAU.

Où elle se fera un plaisir de recevoir ses anciennes pratiques, et elle est préparée à vendre tout ce qui est nécessaire dans une maison, tel que

Meubles, Tapis, Prelarts, Rideaux, Rideaux, Draperies en soie et en Chenille, Tapis de Tables, Lampes Suspensives et à Piedestal, Bibles et Albums, Miroirs, Images, Vaisselle d'Argent, Rugs, Lits, Carrosses d'Enfant, etc., etc.

Venez nous voir et amenez vos amis avec vous.

M. LE DR. MCLAREN,

Medecin Homopathe

51 RUE ALBERT OTTAWA

Guérit le rhumatisme et autres maladies chroniques.

Ottawa Canning Company

Toutes les personnes intéressées dans la fabrication des conserves de tomates et autres fruits et désirant se joindre à une compagnie, organisée dernièrement à Ottawa avec M. E. G. Lavender comme président, sont priées de se rendre, ce soir, vers neuf heures, à l'hôtel de Sam Fox, rue York, pour en discuter.

Ottawa, 28 Mars 1890.

Par ordre du comité.

MANQUE DE FORCES

ANEMIE-CHLOROSE

LE FER BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins de France, sans aucun danger, dans l'économie sans occasionner de troubles. Il renforce et régénère le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais, pharmacien à Paris. Il est le seul qui agit sur le sang et lui donne la vigueur nécessaire.

Le Fer Bravais est préparé par le Dr. J. Bravais

